

Archives départementales du Doubs

Série M

Sous-série 9 M, Industrie

(1800-1940)

Récolement

**Patricia Guyard,
conservateur - adjointe**

octobre 1999

Remarques préliminaires

Par leur sujet économique, la nature de leurs dossiers, les imbrications auxquelles ils donnent lieu et la nécessité d'en compléter les informations auprès des mêmes autres fonds, les sous-séries 8 M et 9 M méritent d'être présentées simultanément.

La sous-série 8 M est consacrée à l'organisation générale du commerce et du tourisme dans le département, la sous-série 9 M à l'industrie. Le cadre de classement de 1965 indique peu de types de dossiers différents pour les deux sous-séries dans des domaines où, au moins jusqu'au début du XX^e s., l'Etat intervient peu et où l'initiative privée l'emporte.

Les organismes consulaires et consultatifs sont en effet, dès le début du XIX^e s., les relais ou plutôt les délégataires des ministères chargés du commerce et de l'industrie pour assurer une coordination des initiatives privées en vue du développement commercial et industriel, et aussi pour fournir au préfet les éléments de base d'information et des synthèses sur les questions de politique ou de législation dans les domaines commerciaux et industriels. Le fonds de la préfecture sur ces organismes concerne leur création, l'élection ou la désignation de leurs membres et leur organisation ; il ne permet hélas guère de connaître leurs activités de façon continue dans le Doubs puisqu'aucune série un tant soit peu consistante de rapports ou de p.-v. de séances de ces organismes n'y a été repérée lors du récolement, sinon 20 ans de comptes-rendus de travaux de la chambre de commerce et d'industrie du Doubs...

La répartition des dossiers des diverses chambres entre les sous-séries 8 et 9 M, telle qu'elle est indiquée dans le cadre de classement de 1965, est formelle et embarrassante car elle s'appuie davantage sur la dénomination de ces organismes que sur leurs actions réelles et la profession de leurs membres. Ainsi sont placés en 8 M les papiers relatifs à l'organisation de la chambre de commerce de Besançon, dont les membres sont les plus grands industriels du département, dont les préoccupations sont tournées vers le développement de l'industrie, et peu vers la commercialisation sinon internationale et industrielle, et qui recense l'immense majorité des données industrielles du département pour la Préfecture, ce qui est évoqué plus loin.

La partie consacrée au commerce international est fort maigre, les affaires relevant, dans le principe, de l'action gouvernementale d'une part, des douanes d'autre part. Il est à noter toute fois que les rapports du préfet sur l'industrie comme le commerce sont apparemment muets en la matière. Quant au tourisme, qui constitue théoriquement l'une des parties du 8 M, force est de constater, au terme du récolement, l'absence totale de dossier sur le sujet ; le recours au 4 M, réglementation de l'hôtellerie dont les dossiers sont infimes, ne comblera aucunement cette lacune.

L'industrie et l'artisanat ont fait l'objet de mesures incitatives et d'aides en vue de leurs développement. On notera ainsi l'intérêt des dossiers d'expositions industrielles internationales, nationales ou régionales dont le cadre de classement de 1965 n'avait pas prévu l'emplacement dans la sous-série 9 M où ces dossiers trouvent naturellement place.

Dans la partie réglementaire des sous-séries 8 et 9 M, les affaires directement traitées en matière commerciale par la Préfecture ressortissent au contrôle et à la réglementation des conditions et des lieux de transit des marchandises, des appareils de mesure, et de la vente enfin sur la place publique ; elles concernent également le contrôle de l'exercice de certaines professions bancaires et commerciales. De fait, cette partie de la sous-série 8 M doit être complétée par les statistiques commerciales d'une part et les dossiers de mercuriales et du ravitaillement civil de la population placés, conformément à la circulaire de 1965, en 6 M. En fait, une grande part du contrôle de l'établissement des marchés et des entrepôts relève du souci constant d'assurer à la population un ravitaillement équilibré et mesuré dans les prix et d'organiser l'écoulement régulier de la production ; la séparation des dossiers entre le 6 M, ravitaillement et mercuriales, et 8 M, commerce est donc peu justifiée. La sous-série 4 M contient, quant à elle, les documents ayant trait à la police des marchés.

Le contrôle réglementaire des activités industrielles ne génère pas de nombreux dossiers. Le dépôt de brevet d'invention est en soi une mesure de protection, non de contrôle d'un principe de fabrication. La préfecture est par contre l'un des destinataires, avec les tribunaux de commerce, des bilans financiers des sociétés depuis 1824 et exerce un contrôle également d'ordre plutôt financier et général sur l'activité des Sociétés anonymes. Effet du non respect par les entreprises de la réglementation assez légère en ce domaine ou de la destruction passée de la majorité de ces documents, on constate qu'un volume très faible de ce type d'informations a été trouvé en série M. L'essentiel concerne la Compagnie des forges d'Audincourt. On signale en complément de cette partie sur la réglementation des activités industrielles, que les dossiers d'établissements dangereux et insalubres, qui ont leur place en sous-série 5 M, apportent notamment des renseignements dans le domaine de la sécurité, des conditions de travail et de l'hygiène des entreprises.

Une place à part a été faite à l'industrie horlogère, en particulier à cause de l'imbrication des interventions réglementaires, d'incitation et d'information des institutions privées et publiques oeuvrant localement pour le développement de cette industrie majeure dans le département et de la lutte contre la concurrence et la fraude. Sans doute à cause de leurs activités principalement liées à l'horlogerie dans le Doubs, avaient été cotés en série M les dossiers relatifs aux bureaux de garantie des matières et ouvrages en or et en argent ; ces dossiers seront replacés en sous-série 4 P, contributions indirectes, conformément au cadre de classement de 1965. Il demeure que leur consultation est fort utile pour connaître la production horlogère dans le département puisque, notamment, des états des montres en or et en argent poinçonnées par les bureaux de garantie étaient périodiquement envoyés à la Préfecture.

La Préfecture centralise les renseignements sur la situation commerciale du département pour son usage et afin d'en informer les ministères du commerce et de l'industrie. Les éléments commerciaux sont fournis par les sous-préfectures, les magasins généraux, les courtiers tandis que les renseignements industriels le sont plutôt par les organismes consulaires¹. Un seul dossier annuel d'information est finalement constitué en préfecture pour ces deux domaines où les données industrielles sont prépondérantes ; pour cette dernière raison, ces dossiers sont placés en 9 M, quoique le corps en soit constitué principalement par des rapports de la chambre de commerce. L'abondance de renseignements ponctuels sur la marche des entreprises fait regretter les lacunes de cette série de dossiers.

Par ailleurs, on consultera avec profit les statistiques industrielles contenues dans la sous-série 6 M. La situation de la main-d'œuvre sera appréhendée à travers les dossiers de la sous-série 10 M tandis que sont consultables de rares fonds privés d'entreprises donnés aux Archives du Doubs (dont celui de la Compagnie des Forges d'Audincourt ou encore des tissages et filatures Japy à Audincourt également).

Dans les sous-séries 8 et 9 M existe enfin une partie consacrée aux écoles professionnelles qui n'est pas l'équivalent cependant de la partie enseignement de la sous-série 7 M consacrée à l'agriculture. En effet, ces écoles techniques, dont on conserve ici seulement quelques dossiers de présentation, de condition d'entrée et de bourses, ont certes joué un rôle indéniable dans la qualification professionnelle de leurs élèves et étudiants et dans le développement des branches commerciales et industrielles où ces derniers ont exercés ; mais elles sont souvent situées hors du Doubs, et leur recrutement, d'envergure nationale, reste limité à une petite partie de la population. Leur développement doit relativement plus à l'initiative privée que publique et l'impact local de cet enseignement est moins patent que celui de l'enseignement agricole. Seule la formation horlogère reçoit une visible sollicitude des pouvoirs publics locaux, a participé largement au développement et à la diffusion de l'horlogerie dans le département et en dehors de celui-ci, et, à l'instar de l'Ecole nationale laitière de Mamirolle, a son école nationale à Besançon.

Récolement, repérage et collecte des fonds

Le présent récolement est un instrument de recherche provisoire établi dans le cadre du récolement général de la série M et de l'établissement de son plan de classement avant que le classement définitif de cette série ne soit entrepris.

A la différence du répertoire numérique, **il ne décrit donc pas un fonds classé. Il liste les dossiers actuellement conservés aux Archives sous des cotes et dans des séries diverses ; ces dossiers sont cités sur ce récolement dans l'ordre le plus proche possible où ils seront ensuite définitivement classés, et par conséquent indépendamment des cotes des liasses dans lesquelles ils figurent aujourd'hui.** De façon pratique, le chercheur devra souvent rechercher le ou les dossiers qui l'intéresse(nt) et mentionné(s) dans ce récolement dans une liasse ou plusieurs liasses où se trouvent d'autres dossiers de sujets différents.

D'abord outil de travail interne conçu pour établir le plan de classement puis pour servir de guide au classement des documents, ce récolement est mis à la disposition des chercheurs dans l'attente du répertoire proprement dit ; on espère ainsi pallier dès maintenant, pour la matière concernée, l'insuffisance du fichier manuel de la série M, seul "instrument de recherche" actuellement disponible en salle de lecture mais dont les analyses se révèlent extrêmement lacunaires, pour ne pas dire souvent fautives.

Le récolement sera au besoin complété sommairement dans la suite des travaux de récolement en cours, étant entendu que seul le répertoire définitif fournira de façon exhaustive l'ensemble des fonds réellement versés et classés.

Série M

Plan de classement provisoire

9 M. Industrie

Titre	sous-titre 1	sous-titres 2-n	contenu	Dates	Cotes	Observations
			Situation de l'industrie et du commerce			
		Enquêtes périodiques	Situation industrielle du département : rapport du préfet	1825	M 2335 partie	
			Situations mensuelles ou trimestrielles : rapports et tableaux rédigés par le Préfet au ministère, les sous-préfets, les commissariats de police, la chambre consultative des arts et manufactures de Montbéliard et la chambre de commerce (dossiers annuels)]1843-1880 (1811-1843) 1880-1896	M 2360-2364, 2333 parties (M 2358-2359 partie) M 2330-2332	Renvoi à 8 M pour la partie commerciale qui est très largement dominée par la partie industrielle ; attention, quelques documents à placer en 6 M (enquête décennale industrielle de 1861 etc.). Quelques documents à mettre en S (demandes d'implantation d'usines)
		Crise économique de 1848	Rapport et vœux au Conseil général de la Chambre de commerce	1848	M 2441 partie	Concerne surtout l'horlogerie : à placer dans la partie consacrée à cette activité ?
		Crise industrielle et agricole de 1884	Enquête du ministère de l'Intérieur sur les principales industries et la situation industrielle, commerciale et agricole : minute du rapport du Préfet par secteur, pièces à l'appui du rapport (rapports de syndicats, organismes consulaires etc.)	1884	M 2333 partie	Renvoi à 8 M et 7 M Renvoi à l'enquête parlementaire sur la situation des ouvriers agricoles et industriels faite dans le même contexte historique et placée en 10 M

Titre	sous-titre 1	sous-titres 2-n	contenu	Dates	Cotes	Observations
Chambres consultatives des arts et manufactures		Enquêtes ponctuelles	Filatures, fabriques de tissus et bonneteries de coton, manufactures de toiles peintes dans le Doubs : états	1806	M 2334 partie	
			Enquêtes sur les terres et les poteries dans le Doubs pour l'envoi d'échantillon de terre à la manufacture de Sèvres	1809	M 2334 partie	Cette liasse à trier totalement ; elle contient des enquêtes sur certaines branches industrielles ou des sociétés à divers titres ; voir place définitive au classement.
			Exploitation de mines, forges, hauts-fourneaux, production lainière : demandes de renseignements aux propriétaires	1811-1843	M 2358-2359 partie	
			Carrières de marbres et de granite. Enquête ministérielle sur leur exploitation : minute de la réponse	1834	M 2103 partie	Renvoi ou classement à S, mines et carrières
				Organismes et mesures en faveur de l'industrie		
	Conseil [national] des fabriques et manufactures		Négociants et commerçants du Doubs susceptibles d'être nommés au Conseil : correspondance, tableaux nominatifs récapitulatifs, fiches individuelles	1810	M 2403 partie	
	Chambre consultative des manufactures, fabriques, arts et métiers de Besançon		Création, élection, organisation, règlement, activité : arrêtés du gouvernement et du préfet, rapports	1804-1821	M 2403 partie	Crée le 12 germinal an 12, aussi dénommée parfois "chambre de commerce", la chambre n'a eu aucune activité réelle ; elle a été dissoute de fait par la création en 1819 de la chambre de commerce de Besançon (8 M)
	Chambre consultative		Création. Demandes, avis, ordonnance royale	1840-1842	M 2428 partie	Création par ordonnance royale du

Titre	sous-titre 1	sous-titres 2-n	contenu	Dates	Cotes	Observations
Chambres des métiers	des arts et manufactures de Montbéliard		Elections. Renouvellements partiels et intégraux.			12 avril 1842
			<ul style="list-style-type: none"> ■ Dossiers annuels d'organisation, p.-v. de résultats, d'installation et de nomination des membres du bureau 	1842-1864 1873-1877 1884 1892-1906 1908 1910 1912 1919, 1921	M 2428 partie M 2428 partie M 2403 partie M 2429 M 2430 M 2431 M 2432 M 2434 partie	lacunes : 1865-1872, 1878-1883, 1885-1891. 1884 : seulement l'affiche d'annonce d'élection
Encouragement à l'industrie	Expositions		<ul style="list-style-type: none"> ■ listes d'électeurs (classement par canton) 	1913 1919, 1920	M 2434 partie M 2433	Vérifier l'identification du comité
			Utilisation d'une machine à blé pour broyer le chanvre : rapport du comité consultatif des arts et manufactures, correspondance	1831-1832	M 2404 partie	
Chambres des métiers			Création, fonctionnement général (1928-1940) et financier des chambres des métiers (1932-1940) : instructions	1928-1940	M 4181 partie	Création en France par la loi Courtier du 26 juillet 1925
			Création et fixation du siège d'une chambre des métiers pour le département du Doubs (Besançon ou Montbéliard), projet de création d'une chambre pour l'arrond. de Montbéliard. Enquêtes initiale (1928-1934) et complémentaire (1936-1939) : demandes, demandes de consultation, avis des chambres de commerce et des arts, états numériques des artisans par arrondissement	1928-1939	M 4181 partie	

Titre	sous-titre 1	sous-titres 2-n	contenu	Dates	Cotes	Observations
		Expositions nationales et universelles	Expositions des produits de l'industrie française à Paris. Dossiers par exposition (typologie générale : instructions, désignation des membres du jury départemental pour l'examen des objets proposés à l'envoi à l'exposition, p.-v. du jury statuant sur les objets à envoyer, notices ou bulletins sur les objets et leurs fabricants, prix décernés par le jury central de Paris, factures et réclamations liées au transports des objets) <ul style="list-style-type: none"> ■ an 9-11, 1806, 1819 ■ 1823, 1827, 1834 ■ 1839, 1844 ■ 1849 (exposition des industries agricoles et manufacturières) 	an 9 - 1819 1823-1834 1839-1844 1849	M 2336, 2335 partie M 2335 et 2435 partie M 2337 M 2338 partie	Les dossiers contiennent tout ou partie des pièces citées.
			Expositions universelles de Paris et de Londres (même typologie) <ul style="list-style-type: none"> ■ Londres, 1854 ■ Paris 1855 ■ Londres 1862 et Paris 1867 ■ Paris 1878 ■ Paris 1889 ■ Paris 1900 (voir aussi 7 M) ■ Paris 1937 	1854 1855 1862-1867 1878 1889 1900 1937	M 2338 partie M 2338 partie M 2339 partie M 2340 ² -2342 M 2344-2347 M 2349 M 2353 partie	A partir de 1867, subventions votées pour envoyer des délégations d'agriculteurs, ouvriers et contremaîtres : p.-v. de délibération de communes et de comices, p.-v. de commissions chargées de nommer les délégués, listes des délégués, frais induits... 1937, à placer en 1 M ³ .
		Expositions dans le département	Obligation d'informer le préfet de l'organisation d'expositions locales de produits industriels : instructions	1881	M 2330 partie	
			Exposition à Besançon (même typologie)	[1860] 1893	M 2338 partie M 2343 partie	En 1860, exposition internationale à Besançon En 1893, centenaire de l'horlogerie bisontine.
		Expositions dans les villes de France	Expositions nationales : instructions, notices, participation des fabricants, prix décernés, frais induits <ul style="list-style-type: none"> ■ Toulouse ■ Marseille ■ concours régional de Nevers : règlement 	1887 1905 1887	M 2343 partie M 2351 partie M 2333 partie	Il y a peut-être d'autres dossiers d'exposition de ce type ; classer par ordre chrono.

Titre	sous-titre 1	sous-titres 2-n	contenu	Dates	Cotes	Observations
			Exposition internationale des arts décoratifs à Paris (esplanade des Invalides) : plan des lieux, notice sur l'exposition, liste des membres du comité régional Franche-Comté et Territoire de Belfort	1925	M 2353	
			Exposition permanente des colonies au palais de l'Industrie à Paris (musées commerciaux aux colonies) : notices, correspondance	1892	M 2343 partie	
			Exposition nationale des produits et appareils servant à la fabrication de la bière	1887	M 2333 partie	
		Expositions à l'étranger	Expositions à Amsterdam (1883), Nouvelle-Orléans (1884), Anvers (1885), Hanoï (1888), Chicago (1893), Liège, Saint-Louis (1904-1906), Buenos-Aires, Lyon, Milan... (1900-1914) : instructions, notices, participation des fabricants, prix décernés, frais induits	1883-1893 1904-1906 1900-1914	M 2343, 2333 parties M 2351 partie M 2350	M 2333 partie : envoi de délégués ouvriers : listes etc.
	Sociétés d'encouragement		Société d'encouragement pour l'industrie nationale ■ liste des candidats primés (affiche) ■ prix proposés par la société	XIXe s. an 13	M 2404 partie M 2334 partie	
			Commission d'attribution de prix aux régleurs de précision (horlogerie) : p.-v. de séances	1932-1939	M 4181 partie	Commission présidée par le préfet du Doubs
	Prix et récompenses de l'Etat		Octroi de médaille pour un ouvrier horloger	XIXe s.	M 2333 partie	ou 10 M ?
			Prix exceptionnels proposés par le gouvernement, l'empereur	XIXe s.	M 2334 partie	

Titre	sous-titre 1	sous-titres 2-n	contenu	Dates	Cotes	Observations
Aides financières à l'industrie	Crédit bancaire		Prêts d'Etat	1810	M 2334 partie	Vu l'aspect réglementaire de cette question, place possible dans partie réglementation ?
			Prêts à l'industrie conformément à la loi du 1 ^{er} août 1860. Dossiers individuels	1861-1863	M 2389 partie	
			Crédit aux petits et moyens commerces et industries. Mise en place des mesures et créations de banques populaires ou sociétés de cautions mutuelles dans le Doubs : commentaires impr. de la législation, instructions, avis de la Chambre de commerce, information financières sur la Banque populaire de l'association du commerce et de l'industrie de Besançon (SA coopérative, 1913)	1913-1921..	M 2352	Lois des 13/3/1917, 24/10/1919, 7/8/1920
			Pétition d'une filature à Montbéliard pour l'obtention d'un prêt : correspondance avec le bureau des Arts et manufactures	XIXe s.	M 2404 partie	
			Enseignement technique et industriel⁴			
			Enseignement technique dans le département. Enquête ministérielle nationale : rapports des divers organismes enseignants, chambres de commerce et consultative des arts et man. de Montbéliard	1883	M 2343 partie	Renvoi à 10 M pour l'incitation à diriger les mineurs dans des écoles professionnelles (protection des mineurs)
	Ecoles pratiques d'industrie		Candidatures et concours pour des postes de maîtres dans diverses écoles de France		M 2329 et 2343 parties	M 2329 vient du Cabinet.

Titre	sous-titre 1	sous-titres 2-n	contenu	Dates	Cotes	Observations
Apprentissage		Bâtiment	Compte général imprimé du matériel du min. du commerce et de l'industrie	1888	M 2343 partie	Pour mémoire. Contient l'inventaire du matériel des écoles pratiques d'industrie. A placer en bibliothèque administrative
			Ecole professionnelle pour le bâtiment à Besançon et école d'apprentissage à Montbéliard. Projets : avis, rapports de la chambre de commerce, de celle consultative de Montbéliard, p.-v. de délibération communaux	1885	M 2343 partie	distinguer les deux dossiers
		Horlogerie	Ecole nationale d'horlogerie de Besançon. ■ Fonctionnement, admission d'élèves, personnel, commission d'administration	1892-1914	M 2438	M 2438 doit être intégralement triée. Renvoi série T, fonds du Rectorat.
			■ Bourses nationales : demandes, états de liquidation des sommes ministérielles	1907-1913	M 2440 partie	
			■ Bourses départementales : demandes, états de présence des boursiers, extraits de p.-v. du Conseil général et de la comm. départ., rapports du directeur sur les travaux des élèves boursiers	1910-1914	M 2440	
			Ecole d'horlogerie de Morteau. projets, arrêté (1836), réorganisation (1842), financement et secours	1834-1843	M 2439 partie	Créée par arrêté du 8 mars 1836
		Œuvre de Saint-Joseph (apprentissage dans les secteurs de l'horlogerie, cordonnerie, sculpture, menuiserie, horticulture) : notice sur le fonctionnement, rapport au Conseil général	1845-1853	M 2441	Renvoi 10 M pour l'observation de la législation envers les apprentis mineurs Renvoi à 7 M, agriculture, enseignement.	
Patronage laïque d'apprentis et de jeunes employés du 3 ^e arr. de Paris : p.-v. imp. de	1893	M 2333 partie				

Titre	sous-titre 1	sous-titres 2-n	contenu	Dates	Cotes	Observations
Brevets d'invention			l'assemblée générale			
			Réglementation et contrôle des activités industrielles			
			Projet de loi relatif aux manufactures et gens de travail : notice impr.	an 9	M 2334 partie	Renvoi 10 M
			Droits imposés sur les fers importés	XIXe s.	M 2334 partie	
			Etablissement de fabriques (horlogeries), tissages de coton et autres petites industries dans le rayon des douanes. Dossiers individuels de demandes d'autorisation (classement chronologique) : demandes, arrêtés préfectoraux sur avis des douanes	1820-1845 1846-1860, 1874	M 2437 M 2441	Renvoi 5 P.
		Instructions	Instructions générales	1789-1849	M 2380 partie	
			Modification de la législation. Avis et questionnaires adressés à des commissions à Besançon et Montbéliard	1829	M 2380 partie	
			Protection de la propriété industrielles et des marques de fabrication : instructions	XIXe s.	M 2381 partie	
		Dépôt	Dépôt des brevets d'invention : enregistrement	1835-1842 1839-1912	M 2380 partie M 2383*-2386*	Attention, il y a un cahier pour 1791 : série L
			Dépôt et cessions de brevets d'invention. Dossiers administratifs individuels (dont paiement de la taxe de dépôt) classés en dossiers annuels (un peu mêlés)	1835-1846]1840-1900	M 2380 partie M 2381-2382 parties, 2387-2388	

Titre	sous-titre 1	sous-titres 2-n	contenu	Dates	Cotes	Observations
Contrôle des entreprises (application de l'ordonnance royale du 11 novembre 1824)			Envoi des situations financières semestrielles des entreprises à la Préfecture, au tribunal de commerce et à la Chambre de commerce : <ul style="list-style-type: none"> ■ Etats de la Compagnie des forges d'Audincourt envoyées au Préfet ■ Autres sociétés 	1824-1902	M 2333, 2389, 2404 parties, M 2354 M 2389 partie, M 2590	Exemplaires des bilans envoyés en Préfecture (mention de l'état pour les aciéries de Gouille dans M 2354, mais pas l'état lui-même, deux états de Gouille, 1860, dans M 2590)
Contrôle des Sociétés anonymes			Constitutions de sociétés anonymes. Projets : <ul style="list-style-type: none"> ■ SA pour l'exploitation du commerce de la boucherie à Besançon ■ SA pour les usines de Gouilles ■ SA de péage des ponts de Besançon ■ Transformation en SA de la Cie des forges d'Audincourt 	1837-1860 etc.	M 2389 partie	Dont application de la loi du 24 juillet 1867 sur les transformation d'entreprises en SA. Renvoi à 8 M pour l'ensemble
			SARL et sociétés en commandite. Dénombrement annuel : instructions, états	1897	M 2333 partie	
			Failites. Dossiers de sociétés (Courlet, Renanud et Cie à Deluz)....	?	M 2389 partie	
				1861-1865	M 2389 partie	Renvoi à 6 U, tribunal de commerce
Contrôle de l'industrie pendant la guerre 1914-1918			Restriction d'utilisation de papier et matières premières, déclaration des stocks de cotons et déchets, de wagons-réservoirs, de produits résineux	1914-1918	M 2333 partie	Voir au classement place ou renvoi en 6 M, partie ravitaillement.
Industrie horlogère. Promotion, et contrôle			Développement de l'horlogerie, lutte contre la concurrence étrangère et la fraude (dont fabrication de montres en maillechort imitant l'argent), autorisation de réexportation de	1816-1820 1823-1824 1885 1908-1918	M 2435 partie M 2439 partie M 2333 partie M 2442 partie	Les cotes M 2435 et 2439 sont à trier mais leur contenu est cohérent ; quelques documents relèvent de la série L.

Titre	sous-titre 1	sous-titres 2-n	contenu	Dates	Cotes	Observations
réglementation⁵	Manufacture ou atelier national d'horlogerie de Besançon⁷		boîtes de montre d'or et d'argent après décoration en France (et admission provisoires en France desd. montres), droits de garantie sur les montres en or et en argent ⁶ . Rapports entre la Préfecture, les ministères des Finances (bureaux de garantie), de l'Intérieur et du Commerce, les douanes, la Chambre de commerce de Besançon, la ville de Besançon et le Conseil général, les syndicats professionnels : demandes, pétitions, plaintes, vœux, extraits de délibérations, avis, correspondance, extraits de presse, textes réglementaires	1845 1833	M 2441 partie M 2334 partie	Classement thématique souhaitable Renvoi à 4 P, bureau de garantie, et à 5 P, douanes.
			Règlement pour l'emploi d'outils d'horlogerie	XIXe s.	M 2439 partie	
			Fabrication pour l'exportation d'objet en or au 4 ^e titre. Enregistrement des déclarations : récépissés, déclarations	1884-1887	M 2333 partie	
			- Faillite Mégevand ; secours à la femme de M. Mégevand suite à la faillite de l'entreprise d'horlogerie de celui-ci : correspondance	an 13, 1814-1821	M 2435, 2436, 2439 parties	= Entreprise Mégevand Renvoi à 6 U, tribunal de commerce
			- Nomination de syndics des ouvriers horlogers et allocation d'indemnités aux artistes horlogers de l'atelier : listes nominatives d'ouvriers.	an 9, 1828, 1831 1806	M 2439 partie M 2435 partie	
			- Frais d'apprentissage d'élèves horlogers à l'atelier : listes nominatives, états individuels	an 11	M 2435 partie	Renvoi à la partie apprentissage
			- Caisse de prévoyance des ouvriers horlogers (organisme attaché à l'atelier). Secours octroyés par l'Etat à la Caisse : règlement de	1820-1821	M 2435 et 2439 parties	Renvoi 4 X mais place en 9 M

Titre	sous-titre 1	sous-titres 2-n	contenu	Dates	Cotes	Observations
	Association d'horlogerie Pontarlier	de	la société, état des secours - Syndicat de manufactures d'horlogerie à Besançon. Projet de constitution : projet de règlement, rejet	1820-1823	M 2436 et 2439 parties	Le syndicat est lié à la caisse de prévoyance. Renvoi 10 M mais place en 9 M, antérieur à la législation sur les syndicats ouvriers
Création, activités, voeux			1852-1854	M 2441 partie	création par arrêté préf. du 3 mai 1853. Place en 10 M ?	
<i>Annuaire agricole commercial et industriel des colonies de la République française,</i> publié par le min. de la Marine			1885	M 2333 partie	Pour mémoire ; à placer en biblioth. administrative	
Manufacture royale de porcelaine : notice de présentation			1829	M 2404 partie	Pour mémoire ; à placer en biblioth. administrative	

Documents à placer dans d'autres séries

4 P, contributions indirectes

Bureaux de garantie des matières et ouvrages d'or et d'argent		Ressort et organisation du bureau de Montbéliard (1814, 1829-1846) ; demande de maintien du bureau de Pontarlier (1866) Frais des bureaux de garantie (1804-1812) Essayeurs et contrôleurs de garantie. Nominations, désistements : dossiers individuels (1816-1849)		M 2436 partie	Le ministère des Finances exerce la tutelle du service. Renvoi au 9 M, particulièrement pour l'industrie horlogère qui génère la quasi totalité des activités des bureaux arrêté min. des Finances du 6 mars 1822 Attention, la cote mêle des affaires sur l'industrie horlogère seule, à placer en 9 M. Qq. documents divers en M 2441
		Réglementation en matière d'apposition de poinçons de garantie ; acquisition de feuilles métalliques d'insculpation	1821-1829, 1844	M 2436 partie	
		Boîtes de montre fabriquées à Besançon et contrôlées par le bureau du lieu : états trimestriels	1804-1823 1807 1821 ?	M 2436 partie M 2334 M 2439 partie M 2333 partie	
		Relations avec des horlogers et des orfèvres pour l'usage des poinçons	XIXe s.	M 2436 partie	

Eventuellement (examen au classement des documents) 5 P, Douanes, fonds de la préfecture

Emigration d'ouvriers neuchâtelois en 1832 (M 2439 partie) ; voir au classement si place en 4 M, surveillance des étrangers, ou 5 P douanes.
 Divers, M 2441 partie.

- 1 C'est ainsi que l'on trouve les seuls documents périodiques issus des organismes consulaires qui aient été conservés dans le Doubs.
- 2 Contient des relevés des établissements communaux bâtis de 1867 à 1878 dans le département et le choix fait de construire une maquette du pont du diable pour l'exposition.
- 3 Attention, il ne s'agit pas du dossier de fonds mais du renforcement des effectifs de la douane de Ferrières-sous-Jougne (accueil des étrangers), affaires traitées par le Cabinet : place en 1 M.
- 4 Voir aussi 1 P, comptabilité publique, pièces budgétaires concernant les écoles industrielles et d'horlogerie, avec listes des professeurs, bourses etc. (M 2445-2449)
- 5 Les diverses matières rencontrées ici (soutien de la chambre de commerce, réglementation etc.) peuvent être réparties dans les parties du 9 M mais l'importance économique et industrielle de ce secteur d'activité entraîne des mesures de développement et de soutien par voie réglementaire et douanière justifiant, semble-t-il, le maintien d'une partie homogène consacrée à l'horlogerie.
- 6 Voir en annexe ci-dessous le récolement des dossiers des bureaux de garantie relevant du 4 P.
- 7 Lors du classement, identifier précisément l'historique de cet atelier depuis l'établissement de l'horlogerie par Mégevand à Besançon. Renvoi à 10 M, syndicats, et à 4 X pour la caisse de prévoyance pour l'industrie horlogère, cette dernière étant liée à l'atelier national de Besançon et son instauration bien antérieure à la législation sur les sociétés de secours mutuel.